Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire



DELIBERATION N° 119/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 09H00 AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT VALIDATION DE L'OPERATION « REALISATION DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES DU SECTEUR REMIRE - PHASE 1 » ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Nombre de Conseillers en exercice : 49

Nombre de Conseillers Présents : 36

Nombre de Procuration : 09

Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43

Vote:

Pour: 43 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS: Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) Monique AZER (Visio) - Serge BAFAU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) -Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIOU CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elainne JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) -Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) -Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES: Yahya DAOUDH Procuration à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT→ Procuration à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE→ Procuration à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET→ Procuration à Serge FÉLIX - Axel RINO→ Procuration à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE→ Procuration à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER→ Procuration à Eliodore TORVIC - Thierry ELIBOX→ Procuration à Hélène SERVIUS - Teed GASPARD→ Procuration à Elainne JEAN

ETAIENT ABSENTS EXCUSES: Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliodore TORVIC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 08 décembre 2020 ;

Entendu le Rapport N° 119/2020/CACL relatif à la validation de l'opération « Réalisation du réseau de collecte des eaux usées du secteur Rémire – Phase 1 » et de son plan de financement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 1192020/CACL** relatif à la validation de l'opération « *Réalisation du réseau de collecte des eaux usées du secteur Rémire – Phase 1* » et de son plan de financement.

APPROUVE le projet sur la base duquel seront réalisés les DCE travaux et les Appels d'Offres.

APPROUVE le montant du projet pour un montant de 2 259 370 €.

APPROUVE le plan de financement global tel qu'exposé :

	Taux d'aide	Montant de l'aide
FEDER	40 %	903 748 €
OFB	30 %	677 811 €
Autofinancement (CACL)	30 %	677 811 €
TOTAL	100 %	2 259 370 €

AUTORISE le Président à engager les opérations relatives au dit programme, dans le respect du code des marchés publics, et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération et m'autoriser à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président sur ces bases, à signer la convention et tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique, Le lundi 14 décembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK